Les forêts de l'Esthonie

Autor(en): **Badoux, H.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **79 (1928)**

Heft 6

PDF erstellt am: **26.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-785045

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Les forêts de l'Esthonie.

Nous avons entretenu nos lecteurs, il y a quelques mois, des forêts de la Lettonie.

L'occasion s'offre de leur dire quelques mots sur les boisés de l'Esthonie, la deuxième des trois petites républiques que baigne la mer Baltique et dont la guerre mondiale a provoqué l'éclosion. Et cela grâce à la publication qu'un des forestiers de l'Esthonie, M. *O. Daniel* — sauf erreur professeur à la division forestière de l'université de Dorpat — vient de consacrer au développement de la sylviculture dans son pays.[1]

Aujourd'hui, l'étendue boisée totale de l'Esthonie dépasse légèrement 900.000 ha. Elle est ainsi un peu inférieure à celle de la Suisse, de même son taux de boisement (20,5 %, exprimé par rapport à la surface totale). Mais, tandis qu'en Suisse la densité de la population est de 94 habitants au km², elle est en Esthonie de 25 seulement. Il en résulte que la surface boisée moyenne par habitant, chez nous de 25 ares, s'élève dans l'autre pays à 82 ares.

Le pin sylvestre occupe la première place parmi les essences forestières. Et l'on sait que le pin de Riga est beau entre tous, remarquable autant par la longueur que par la rectitude de son fût. C'est celui même que l'on a cherché à introduire dans diverses régions pour bénéficier justement de ses précieuses qualités. L'essai le plus remarquable, tenté voilà plus d'un siècle par Wilmorin, est celui des Barres en France.

Résumer l'étude de M. Daniel n'est pas chose aisée, car il y manque toute division quelconque. En voici quelques extraits propres à intéresser nos lecteurs.

Les Esthons ont dû occuper le territoire actuel dès la fin du IVme siècle de l'ère chrétienne. Alors il était presque entièrement recouvert de forêts vierges et de marécages. L'élevage du bétail s'y développa peu à peu et, vers la fin du XIIIme siècle, avait acquis une réelle importance.

Le pays conquis par les Allemands, vers 1207, devint un fief de l'empire, avec un évêque comme souverain. A la Réformation, les moines sont chassés du pays, et les richesses des monastères passent aux mains des nobles.

Déjà au XVme siècle, l'agriculture et le défrichement avaient si bien progressé que la forêt vierge était en grande voie de disparition.

En 1629, le pays change de maître : les Suédois s'y installent à la place des Allemands et y restent jusqu'en 1721.

Avant l'occupation suédoise, mais surtout à partir de 1558, l'Esthonie avait été l'objet de fréquents démêlés : Russes, Polonais

---

[1] *O. Daniel. Rückblick auf die Entwicklung des Forstwesens in Esti;* brochure de 66 pages. Dorpat, 1927.

et Suédois s'en étaient disputé la possession. Les guerres et querelles avaient été incessantes : forêts dévastées, canaux d'assainissement non entretenus, envahissement par le marais de terres autrefois cultivées, tel fut le bilan de cette triste époque pendant laquelle la population avait fortement baissé.

Dès 1629, la situation s'améliore, l'agriculture reprend son développement et le déboisement recommence de plus belle. Ne fallait-il pas augmenter l'étendue des terres cultivées, par quoi s'établissait la richesse des nobles ? On en veut surtout aux forêts de chêne, car elles livrent le meilleur sol agricole.

Lamentable était alors la situation des indigènes, ne possédant rien en propre et descendus à la condition de vrais esclaves des nobles.

Pendant cette période suédoise, l'étendue boisée a fortement diminué. Le gouvernement, désireux d'empêcher un fait aussi regrettable, édicte plusieurs ordonnances forestières (en 1664, 1689 et 1697), prévoyant force défenses.

Il était prévu, entre autres, la peine de mort à celui qui mettait intentionnellement le feu à la forêt. Sont défendus : l'abatage sans autorisation de bois d'œuvre et de feu dans les forêts royales, l'abatage du chêne, ainsi que toutes dévastations quelconques.

En Esthonie, comme ce fut le cas presque partout ailleurs à l'époque, l'effet de ces ordonnances fut presque nul, autant pour les forêts royales que pour celles des nobles et des particuliers. La chose est confirmée par de nombreux écrits du temps : chroniques, descriptions de voyages, etc. Les incendies de forêts restaient fréquents, les défrichements se continuent de façon exagérée; la disette de bois sévissait en de nombreux endroits. Souvent les choses se passaient comme suit : le sol forestier défriché était utilisé, pendant 3 à 4 ans, à la culture des céréales, puis laissé en jachère pendant 16 à 20 ans. Une végétation buissonnante s'emparait du sol que l'on incendiait à nouveau *(Brandkultur)*. La pratique d'un tel sartage a épuisé de nombreux sols sablonneux sur les hauteurs, si bien qu'aujourd'hui encore le genièvre seul y peut végéter.

En 1721, l'Esthonie passe sous la domination de la Russie. La noblesse y devient plus puissante que jamais, tandis que la condition des paysans ne fait qu'empirer.

Pierre le Grand, occupé à de vastes travaux maritimes, a besoin de grandes quantités de bois pour ces constructions. Toutes essences pouvant être utilisées à cet effet sont mises au bénéfice de protections spéciales. Il édicte de nombreuses ordonnances (en 1703, 1704, 1717 et 1718) pour défendre aux particuliers d'exploiter chênes, pins, mélèzes, érables et ormeaux dans le bassin de tous les fleuves navigables. Les forêts furent durement mises à contribution, surtout à proximité des ports. Aux environs de Reval, elles furent complètement détruites; aujourd'hui encore, le déboisement y est absolu.

Dans le nombre des instructions, ordonnances et propositions forestières de cette époque qui tendaient surtout à limiter la noblesse dans l'utilisation des produits forestiers, il faut citer surtout l'instruction de 1782. Elle prévoit la suppression du jardinage et son remplacement par la coupe rase, dont la forme et la grandeur maximale sont réglementées.

Au commencement du XIXme siècle, la situation du pays est franchement mauvaise, à tel point qu'un auteur indigène la caractérisait comme suit : « La comparaison de la Livonie d'aujourd'hui avec celle d'autrefois est navrante. Les forêts, le capital essentiel des prédécesseurs, sont détruites ou vidées de leurs bois; les lignes de hauteurs stériles autant que les régions basses envahies par les eaux, ont perdu leur abri naturel, l'arbre. Tous ces maux sont l'œuvre non pas des forces de la nature, mais de l'incompréhension et de la barbarie de l'homme. Le paysan, autrefois libre sur la terre, a été ravalé par l'abus de l'alcool (Branntwein) et par la faim au rang d'un vrai esclave. La plupart des villes sont redescendues au rang de bourgs sans importance, le commerce est en complète décadence et la noblesse terrienne pleine de dettes. »

Tableau peu riant, on le concèdera.

Les choses s'améliorent à partir du milieu du XIXme siècle. En 1860, la répartition des forêts de la Livonie entre les catégories de propriétaires était la suivante : 10,$_4$ % à la couronne, 2,$_6$ % aux villes et 87 % aux particuliers, parmi lesquels les nobles constituent la grosse part.

La création de la République d'Esthonie en 1918 a apporté une modification sensible à cette répartition : une partie notable des forêts privées sont devenues propriété de l'Etat, cela par la nationalisation des biens des nobles, si bien qu'aujourd'hui les forêts domaniales de l'Esthonie comprennent 87 % de l'étendue boisée totale, celles des communes 1 % et celles des particuliers 12 %. Cette proportion si forte de la part de l'Etat dans le domaine forestier n'est dépassée en Europe que dans la Lituanie (95,$_2$ %).

Faut-il considérer ce fait comme un avantage dont le pays entier doit bénéficier ? Cela est une autre question qu'il vaudrait la peine d'étudier. Mais comme l'auteur, M. Daniel, auquel nous avons emprunté ces renseignements, n'en dit mot, nous aurons garde de l'aborder ici.

Disons, pour achever ce sec résumé, que l'administration forestière esthone est rattachée au Ministère de l'agriculture. Elle comprend 110 arrondissements ayant à leur tête un inspecteur forestier.

Il fut impossible, à l'origine, de trouver les techniciens forestiers nécessaires en nombre suffisant. Aussi l'université de Dorpat a-t-elle inauguré en 1920 une section forestière.

L'exportation des bois a pris dernièrement un rapide développement : celle des planches et madriers qui, en 1921, comportait 11.287

standarts, s'est élevée, en 1925, à 56.564. Quant aux recettes nettes de l'administration forestière, elles sont passées de 53,1 millions de marks esthons, en 1921, à 635 millions en 1925. Tout donne à croire que, grâce à l'impulsion donnée par la jeune République à la culture du sol, son économie forestière ne manquera pas de réaliser de rapides progrès. *H. Badoux.*

COMMUNICATIONS DE LA STATION FÉDÉRALE DE RECHERCHES FORESTIÈRES.

Une instructive placette d'essais du pin noir d'Autriche dans une forêt suisse.

Parmi les essences forestières d'origine étrangère dont on a tenté d'introduire la culture dans les forêts suisses, le pin noir d'Autriche (*Pinus Laricio* Poir. *austriaca* Endl.) est une de celles qui ont le mieux réussi. Et pourtant on n'y a que rarement recouru.

Cette défaveur s'explique peut-être par le fait que son bois — au sujet duquel on est, en Suisse, plutôt mal renseigné — est considéré comme de valeur médiocre, ou encore que dans ces peuplements la proportion du bois de service est faible.

Il semblerait que, dans d'autres pays, l'opinion de nombreux forestiers soit plus favorable à cette essence. C'est tout au moins ce qui semble ressortir de quelques publications récentes consacrées au pin noir d'Autriche.[1] Ces dernières nous ont suggéré l'idée d'examiner certains côtés de la question et son importance pour la Suisse, en particulier quelles sont la réussite de cette essence et ses possibilités de production.

A vrai dire, les observations faites par notre Station sont peu nombreuses. Toutefois, elle dispose d'une série qui ne manque pas d'intérêt. Ce sont celles poursuivies depuis 1889 dans une placette d'essais installée au *Vingelzberg,* dans une forêt appartenant à la Bourgeoisie de Bienne (canton de Berne), à 560 m d'altitude, et à laquelle le regretté M. A. Müller, inspecteur forestier, s'est toujours vivement intéressé. La forêt en cause s'étend sur un versant rocheux, du jurassique supérieur, tourné au sud et dont la pente moyenne est de 21°.

Le peuplement en cause a été créé, vers 1847, à l'instigation de

---

[1] *M. de Koning :* Recherches sur la croissance et la culture du pin noir d'Autriche et du pin de Corse et leur utilité pour la sylviculture aux Pays-Bas. Mededeelingen van het Rijksboschbouwproefstation, vol. III, 2me fascicule, Hollande, 1927.

A. Jolyet : Le pin noir dans la Haute-Saône. Bulletin de la Société forestière de Franche-Comté, tome XVII, fascicule n° 5. Besançon, 1928.

Brunn : Die Schwarzkiefer. Silva, Nr. 14/15, Tübingen, 1928.